



Avis d'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 127/BKAM/2023 (Séance publique)

Le 1^{er} février 2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib à Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres concernant les prestations de gardiennage et de surveillance de différents sites de Bank Al-Maghrib - Marché cadre.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Achats, Service Gestion Administrative des Marchés, sise Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat. Il peut être transmis aux concurrents qui le demandent (Email : bkam.ao@bkam.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 250 000,00 DH (Deux cent cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par la Banque est fixée à la somme de 18 486 238,25 DH TTC (Dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-six mille deux cent trente-huit dirhams vingt-cinq centimes toutes taxes comprises) au minimum et de 22 734 484,34 DH TTC (Vingt-deux millions sept cent trente-quatre mille quatre-cent quatre-vingt-quatre dirhams trente-quatre centimes toutes taxes comprises) au maximum.

Il est prévu une visite des lieux **obligatoire** aux divers sites de la banque suivant le planning ci-après :

Site à visiter	Date de visite
Agence de Bank Al-Maghrib à Marrakech : Avenue Mohammed VI - Marrakech	Le 08 janvier 2024 à 11h00
Centre de vacances de Targa-Marrakech : Route de Targa, Massira III - Marrakech	Le 09 janvier 2024 à 11h00
Centre de Formation Professionnelle à Rabat : Madinat Al-Irfane (près de la cité universitaire internationale), Hay Ryad, Rabat	Le 10 janvier 2024 à 11h00
Site Annakhil – Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat	Le 12 janvier 2024 à 11h00

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28, 30 et 32 du règlement des achats de la Banque.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- soit déposés contre récépissé auprès de la Direction Achats à l'adresse précitée ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5, 7 et 8 du règlement de la consultation.

Le présent avis est publié dans le site internet de Bank Al-Maghrib (www.bkam.ma).